

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 juin 2003
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël
à Jérusalem-Est occupée et dans le reste
du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

Lettres identiques datées du 10 juin 2003, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Moins d'une semaine s'est écoulée depuis la réunion du Sommet d'Aqaba (Jordanie) relatif à la mise en oeuvre de la Feuille de route du Quatuor, et les forces d'occupation israéliennes ont déjà commis deux nouvelles exécutions extrajudiciaires. Alors que des efforts sont déployés pour mettre un terme au cycle de violence et à la grave détérioration de la situation sur le terrain dans le territoire palestinien occupé, Israël, la puissance occupante, préfère continuer de commettre des crimes de guerre, des actes de terrorisme d'état et des violations systématiques des droits de l'homme à l'encontre du peuple palestinien. Les attaques militaires en cours, les destructions massives et les démolitions de maisons d'habitation ainsi que les tentatives d'assassinat menées par les forces d'occupation israéliennes compromettent gravement l'initiative de paix actuellement en cours et les efforts que fait l'Autorité palestinienne pour honorer ses obligations telles que celles-ci sont définies dans la Feuille de route. En fait, depuis que je vous ai adressé ma dernière lettre, les forces d'occupation israéliennes ont tué au moins 41 Palestiniens, dont 15 au cours des seuls six jours qui se sont écoulés depuis le Sommet.

Aujourd'hui encore, les forces d'occupation israéliennes ont tenté de tuer l'un des dirigeants politiques du groupe palestinien Hamas, Abdel Aziz Al-Rantisi, dans le cadre d'une attaque menée à l'aide d'hélicoptères de combat dans la ville de Gaza. Au cours de cette attaque, deux hélicoptères de combat israéliens ont tiré des missiles sur une jeep dans laquelle se trouvait M. Rantisi. Ils ont tiré au total sept missiles, qui ont tué deux personnes, un garde du corps de M. Rantisi et une femme qui passait par là, et en ont blessé au moins 25 autres, dont M. Rantisi et son fils adolescent. Les autorités israéliennes ont reconnu que M. Rantisi était bien la cible de cette attaque, la deuxième opération de meurtre extrajudiciaire menée par les forces d'occupation israéliennes en moins d'une semaine. Elle avait été précédée par



le meurtre extrajudiciaire de deux Palestiniens, Adel Mohammed Hadaiydeh et Hani Ahmed Kharyoush à Tulkarem le 5 juin 2003, le lendemain même du Sommet.

Dans le même temps, le 5 juin, le peuple palestinien déplorait le trente-sixième anniversaire de l'occupation israélienne de la Rive occidentale, y compris Jérusalem-Est, et de la bande de Gaza, en juin 1967. Depuis 36 ans, le peuple palestinien subit cette occupation militaire sanguinaire et brutale de sa terre, victime aux mains de la puissance occupante d'innombrables mauvais traitements et de violations de ses droits de l'homme. Tout au long de cette période, qui représente presque quatre décennies, Israël, la puissance occupante, a commis d'innombrables violations du droit international humanitaire, y compris les quatre Conventions de Genève relatives à la protection des civils en temps de guerre, infligeant des pertes de plus en plus lourdes au peuple palestinien, notamment en tuant et blessant nombre de Palestiniens, en emprisonnant, en détenant et en torturant de nombreux autres, en confisquant et en colonisant leurs terres, en détruisant leurs maisons et leurs biens, en exploitant leurs ressources naturelles, en dévastant leurs moyens de subsistance, en restreignant constamment leurs déplacements et en les soumettant à des harcèlements et des humiliations incessants.

Tous les efforts accomplis au fil des années pour remédier à la situation et mettre un terme à l'occupation israélienne ont été vains en raison de l'intransigeance d'Israël et de la poursuite implacable par ce pays de ses politiques et pratiques illicites contre le peuple palestinien. Les actes accomplis par Israël au cours de la semaine écoulée depuis le Sommet d'Aqaba ne font pas exception. De fait, durant les jours qui ont précédé le Sommet et depuis celui-ci, les forces d'occupation israéliennes ont continué à tuer, à enlever et à détenir des Palestiniens ainsi qu'à détruire des biens et démolir des maisons. De plus, les colons israéliens illégaux installés dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ont continué de harceler les Palestiniens, de commettre des actes de violence contre eux et de voler la terre palestinienne. En fait, alors que les forces d'occupation israéliennes commençaient à démanteler certaines des « implantations non autorisées » cette semaine, comme l'exige la Feuille de route, des colons israéliens ont commencé à reconstruire une implantation qui avait été démantelée et les dirigeants des colons ont déclaré qu'ils avaient l'intention de faire tout ce qui était en leur pouvoir « pour torpiller [ce processus], y faire obstacle et le prolonger ».

La communauté internationale doit condamner et rejeter toutes ces mesures israéliennes, qui visent à compromettre ou saboter le processus de paix. Israël, la puissance occupante, doit respecter le droit international, notamment le droit international humanitaire, et doit prendre des mesures sérieuses pour appliquer les dispositions pertinentes de la Feuille de route en vue de créer un changement qualitatif de la situation sur le terrain et des conditions dans lesquelles vivent les Palestiniens dans le territoire palestinien occupé, en vue de promouvoir un climat propice au succès de l'initiative de paix en cours.

La présente lettre fait suite aux 165 lettres que nous vous avons adressées au sujet de la crise qui sévit dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, qui sont datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 16 mai 2003 (A/ES-10/226-S/2003/548), constituent des annales des crimes commis par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. Israël, puissance occupante, doit être tenu responsable de tous ces crimes de guerre, actes de

terrorisme d'État et violations systématiques des droits de l'homme qui sont perpétrés contre le peuple palestinien et dont les auteurs doivent être traduits en justice.

En conséquence, et suite aux lettres susmentionnées, j'ai le profond regret de vous informer que, depuis la dernière lettre que nous vous avons adressée, les forces d'occupation israéliennes ont tué au moins 41 Palestiniens, dont des enfants, portant ainsi le nombre total des martyrs palestiniens à 2 440. (On trouvera, dans l'annexe à la présente lettre, le nom des martyrs identifiés à ce jour.)

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 10 juin 2003,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Noms des martyrs tués par les forces d'occupation israéliennes
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est***

(Du samedi 17 mai au mardi 10 juin 2003)

Samedi 17 mai 2003

1. Khaled Ibrahim Suleiman Alzaq
2. Taher Mahmoud Abdo

Dimanche 18 mai 2003

1. Ali Mohammed Abu Namoos (18 ans)
2. Khaled Ziad Nasr (13 ans)
3. Mustafa Said Nizal

Mercredi 21 mai 2003

1. Ramez Ayed Khalil Arar (17 ans)
2. Rasmiya Hamadallah Arar (38 ans et mère de huit enfants)

Samedi 24 mai 2003

1. Ghasan Mohammed Abu Sharkh
2. Hamdi Attiyeh Abu Khooseh

Lundi 26 mai 2003

1. Rafik Joma'an Al-Bansh
2. Tamer Nizar Fathi Arar (11 ans)

Mardi 27 mai 2003

1. Mohammed Nasim Amin Awad (16 ans)
2. Kamal Amjad Nawahdeh (14 ans)

Mercredi 28 mai 2003

1. Mohammed Shafer Kayed Tameezi
2. Mohammed Fathi Hassan Ziad

Jeudi 29 mai 2003

1. Mohammed Jihad Al-Qudrah
2. Saned Mohammed Fahmawi (18 ans)

* Le nombre de martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes depuis le 28 septembre 2000 s'élève à 2 440.

3. Mohammed Abed Bu Sibitan (16 ans)

Vendredi 30 mai 2003

1. Ahmed Khaled Jad Al-Haq

Samedi 31 mai 2003

1. Sami Adel Abu Ali (décédé des suites de blessures infligées le 25 mai)
2. Mohammed Abdelkarim Hamamreh
3. Hisham Ibrahim Tafesh (17 ans) (décédé des suites de blessures infligées le 29 mai)

Lundi 2 juin 2003

Mahmoud Ahmed Abu Omreh

Mardi 3 juin 2003

1. Amir Khalil Abdellatif (17 ans) (décédé de blessures infligées le 22 mai)
2. Salem Suleiman Abdelmasdr (décédé de blessures infligées le 6 avril)
3. Nasser Abdelqader Bakr

Jeudi 5 juin 2003

1. Ibrahim Abdelfatah Abu Wahid (15 ans)
2. Adel Mohammed Hadaiydeh
3. Hani Ahmed Kharyoush
4. Mohammed Mohammed Hassan Haniyeh

Samedi 7 juin 2003

1. Ala'a Abdelmuneim Al-Fakhouri
2. Waleed Hijazi Abeedo

Mardi 10 juin 2003

1. Imad Rasheed Al-Sheikh Ibrahim
2. Mohammed Muin Al-Askafi
3. Tarik Adel Al-Masri
4. Khadra Youssef Abu Hamada
5. Mustafa Abdelrihim Saleh
6. Jasser Jabr Hassanein
7. Hamouda Faraj Abed Rabbo
8. Mohammed Fayez Ahmed Abed Rabbo
9. Mariam Rajab Ibrahim Abed Rabbo (6 ans)